

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Articles L.341-3, R.341-1 et suivants du code forestier

(Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information)

Veuillez transmettre l'original de la demande avec ses pièces-jointes, à la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département principal dans lequel se situe les défrichements ou à la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) pour les DOM, selon l'une des modalités suivantes :

1- par courrier en recommandé avec avis de réception

2- par remise sur place à la DDT(M) ou à la DAAF, contre un récépissé de dépôt

3- par téléprocédure accessible par internet : <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa13632/>

Si votre projet est à cheval sur plusieurs départements, il vous faudra plusieurs autorisations : vous devez transmettre dans les mêmes conditions, une copie de votre demande comportant la totalité de votre projet (sans ses pièces-justificatives), à chacun des autres départements concernés. Pour la téléprocédure, si vous avez bien renseigné dans le formulaire les départements de votre projet, ces différentes transmissions se feront automatiquement.

Dans tous les cas, veuillez conserver un exemplaire de votre demande.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES FORÊTS – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION GRISÉE

N° DOSSIER : DEF-20-428-022

DATE DE RÉCEPTION : | 0 | 2 | / | 1 | 1 | / | 2 | 0 | 2 | 0 |

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

POUR TOUS LES DEMANDEURS (la liste des pièces à joindre figure en page 3)

N° SIRET : | 4 | 7 | 8 | 9 | 7 | 7 | 4 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 | 0 | | | | | | | | | |

ou

N° PACAGE : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

ou

N° NUMAGRIT* : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

ou

Si aucun numéro attribué, cocher la case

*attribué par le ministère chargé de l'agriculture pour les usagers n'ayant pas de N° SIRET

POUR LES DEMANDEURS PERSONNES PHYSIQUES (joindre pièce 11, le cas échéant)

Nom, prénom du demandeur : Madame Monsieur _____

né(e) le | | | / | | | / | | | | | à : _____ dépt : | | | | | Pays : _____

Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande, le cas échéant : _____

POUR LES DEMANDEURS EN INDIVISION (joindre pièce 11)

Nom de l'indivision demandeuse : _____

Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande : Madame Monsieur _____

né(e) le | | | / | | | / | | | | | à : _____ dépt : | | | | | Pays : _____

POUR LES DEMANDEURS PERSONNES MORALES (joindre pièce 12 ou 13)

Raison sociale et type de société ou collectivité demandeuse : QUARTUS Ensemblier Urbain

Nom et Prénom du représentant habilité à déposer la demande : LEON Jean-Noel

Nom, Prénom du responsable de projet (si différent) : MAYAUD Thierry

COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION

Adresse du demandeur : 113 Rue de la République _____ complément d'adresse : _____

Code postal : | 1 | 3 | 0 | 0 | 2 | | Commune : Marseille

Coordonnées de contact du demandeur ou de son représentant ou de son responsable de projet (cocher la case correspondante) :

Téléphone : | 0 | 4 | 9 | 6 | 1 | 7 | 8 | 9 | 4 | 0 | | | | | | | | | | ; | 0 | 6 | 2 | 1 | 6 | 3 | 0 | 3 | 9 | 1 | | | | | | | | | |

Fixe

Mobile

Méil : t.mayaud@groupe.quartus.com

LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER PORTE SUR LES TERRAINS SUIVANTS : (joindre pièce 1 et 2)

Dénomination de la propriété ou du massif contenant les terrains à défricher : _____

N° DÉPARTEMENT - COMMUNE	SECTION	N° PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE ENTIÈRE	SURFACE À DÉFRICHER PAR PARCELLE	CLASSEMENT AU PLU (1)
13260 CASSIS	CO	3	2 ha 3 1 a 8 1 ca (m ²)	4 8 a 0 0 ca (m ²)	AUM
13260 CASSIS	CO	4	3 ha 8 3 a 6 9 ca (m ²)	5 6 a 7 5 ca (m ²)	AUM
13260 CASSIS	CO	43	2 ha 9 3 a 0 7 ca (m ²)	8 a 6 6 ca (m ²)	Ns / UC1
13260 CASSIS	CO	2	1 a 1 5 ca (m ²)	0 ca (m ²)	AUM
			ha a ca (m ²)	ha a ca (m ²)	
			ha a ca (m ²)	ha a ca (m ²)	
			ha a ca (m ²)	ha a ca (m ²)	
			ha a ca (m ²)	ha a ca (m ²)	
			ha a ca (m ²)	ha a ca (m ²)	
			ha a ca (m ²)	ha a ca (m ²)	
			ha a ca (m ²)	ha a ca (m ²)	
			ha a ca (m ²)	ha a ca (m ²)	
			ha a ca (m ²)	ha a ca (m ²)	
			ha a ca (m ²)	ha a ca (m ²)	
			ha a ca (m ²)	ha a ca (m ²)	

(1) Si la commune a un Plan Local d'Urbanisme, préciser le classement de la parcelle au moment du dépôt de la demande et notamment si elle est classée en «Espace Boisé Classé» (EBC).

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Surface totale à défricher : 1 | ha | 3 | a | 4 | 1 | ca (m²)

N° du département unique ou principal des travaux 1 | 3 |

Autres départements concernés par les travaux : N° de département 2 | | | N° de département 3 | | |

Destination principale des terrains après défrichement (pour les destinations agricoles, préciser prairie, culture, vigne,...) : _____

Hôtel et Maisons individuelles

Projet nécessitant un permis de construire (cocher la case si "oui") :

PROPRIÉTAIRE DES TERRAINS À DÉFRICHER ET SES AYANTS DROIT : (joindre pièce 3 et 7 si ayants droit)

NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	QUALITÉ (indivisaire, usufruitier, nu-proprétaire,...)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
SAS Les carrières du Bestouan	Propriétaire	581 Avenue du Prado	06 85 67 21 13

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1 DU CODE FORESTIER)

N°	Pièces	Dans quels cas fournir cette pièce ?	Pièce jointe
1	Plan de situation (extrait de carte au 1/25000 ^{ème} ou au 1/50000 ^{ème}) localisant les terrains à défricher et la commune la plus proche ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Le ou les extraits des feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et précisant l'emprise des surfaces à défricher pour les besoins du projet (emprise du bâti, des aires de travail, des accès et stationnements, des réseaux de raccordement,...) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Attestation de propriété (relevé de propriété de moins de 6 mois délivré par les Services des Impôts Fonciers ou acte notarié à jour) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Échéancier prévisionnel des travaux de défrichement ;	Exploitant de carrière	<input type="checkbox"/>
Projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :			
5	Évaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation peut être intégrée à l'étude d'impact ou à la demande d'examen au cas par cas ;	Défrichement impactant ou susceptible d'impacter un site Natura 2000	<input type="checkbox"/>
6	<ul style="list-style-type: none"> • Décision de l'Autorité environnementale portant dispense de la réalisation d'une étude d'impact ; <i>ou dans le cas contraire :</i> • Etude d'impact ; 	Défrichement de 0,5 ha à moins de 25 ha	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Étude d'impact ;	Défrichement à partir de 25 ha	<input type="checkbox"/>
Pièces justifiant de la maîtrise foncière des terrains :			
8	Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains (ou de son représentant mandaté) si ce dernier n'est pas le demandeur ;	Demandeurs non propriétaires (hors cas des pièces 9 et 10)	<input checked="" type="checkbox"/>
9	Copie de la déclaration d'utilité publique ;	Si le demandeur peut bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique	<input type="checkbox"/>
10	Accusé de réception de l'envoi au propriétaire de la demande d'autorisation de défrichement ;	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour le transport ou la distribution d'énergie prévue au 1° du R341-1 du code forestier	<input type="checkbox"/>
Habilitation du signataire à déposer la demande :			
11	Mandat autorisant le mandataire à déposer la demande ;	Particuliers non propriétaires, indivisions	<input type="checkbox"/>
12	L'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande (Délibération du conseil d'administration, extrait Kbis de moins de 6 mois,...) ;	Personne morale autre qu'une collectivité	<input checked="" type="checkbox"/>
13	Délibération de l'assemblée délibérante autorisant son représentant à déposer la demande ;	Collectivité	<input type="checkbox"/>

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné (nom et prénom) : LEON Jean-Noel

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Au nom du demandeur indiqué en page 1 et pour son compte, je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2 conformément au plan de délimitation joint à ma demande (pièce 2) et m'engage à respecter les conditions qui seront subordonnées à cette autorisation.

Fait le 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 0 |

cachet (le cas échéant) et signature du demandeur

QUARTUS ENSEMBLIER URBAIN

Au capital de 40.000.00 euros

113, rue de la République

13002 Marseille

RCS PARIS 478 977 440 - APE 4299Z

Siret : 478 977 440 00070

N° TVA FR 37 478 977 440

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

331 CORNICHE ARCHITECTES

S.A.R.L. d'Architecture au capital de 320.143€ - SIRET N° 418 480 463 00011 - APE 7111Z



Vincent d'ORTOLI & Philippe PUVIEUX Architectes D.P.L.G
331 Promenade de la Corniche - 13007 MARSEILLE
Tél. : 04 96 20 31 10 - Fax : 04 96 20 31 11
E-mail : contact@331archi.com
Site internet : www.331-corniche-architectes.com

Complexe Hôtelier "LE BESTOUAN"

Carrières du Bestouan - 13260 Cassis

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Maître d'Ouvrage :
QUARTUS ENSEMBLER URBAIN
113 Rue de la République - 13002 Marseille
Représenté par : Jean-Noël LEON

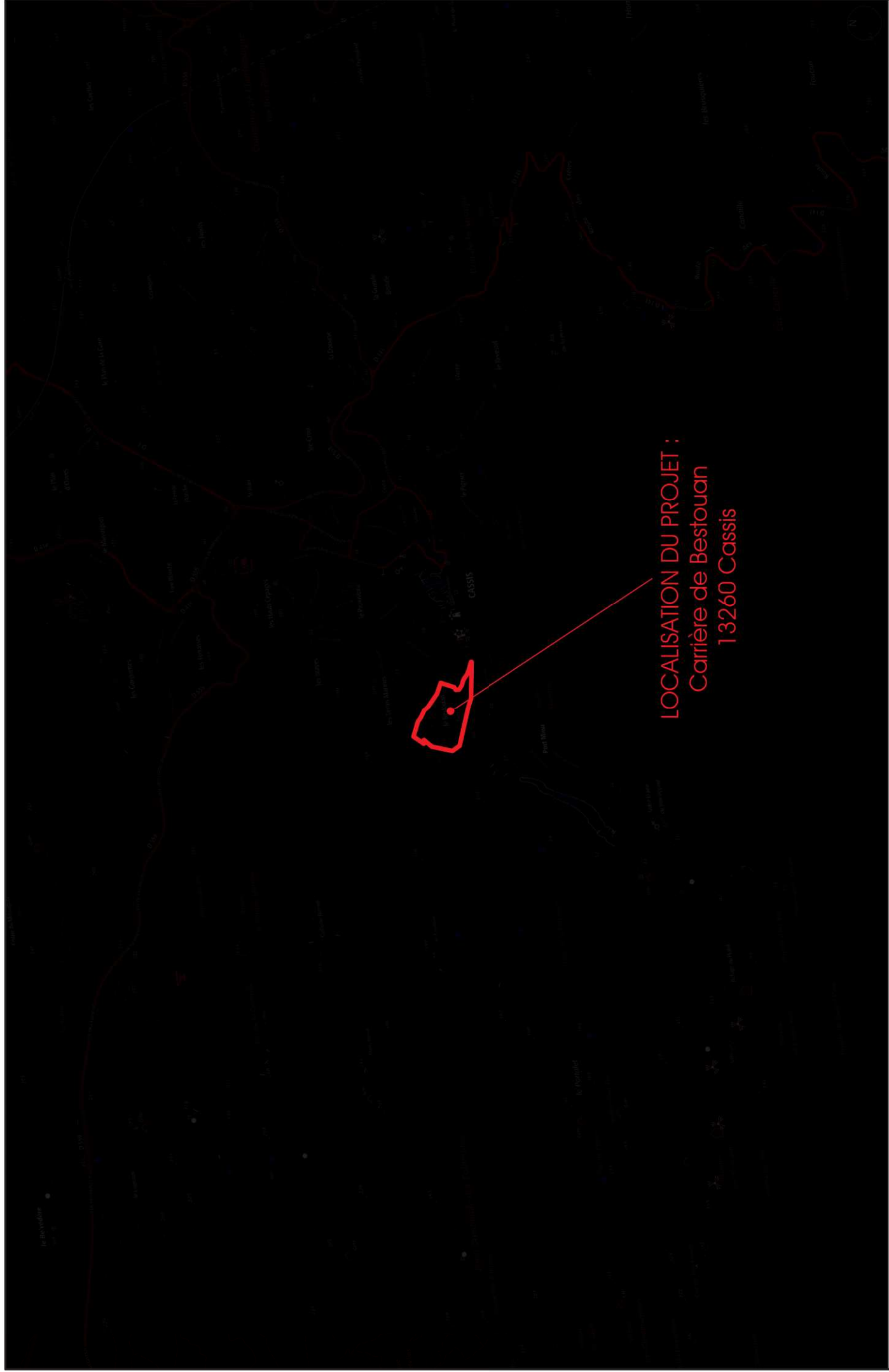
QUARTUS
ET LA VILLE SE PARTAGE



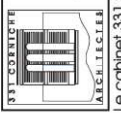
11/12/2020

Numéro d'Affaire : 14002

DE 01	Plan de Situation
DE 02	Cadastre
DE 03	Zone a Défricher - Cadastre
DE 04	Zone a Défricher - PLU
DE 05	Zone a Défricher - Plan de masse



LOCALISATION DU PROJET :
Carrière de Bestouan
13260 Cassis



331 CORNICHE ARCHITECTES
V. d'ORTOLI & P. PUVIEUX
331 PROMENADE DE LA CORNICHE - 13007 MARSEILLE
04 91 20 31 10 - www.331-corniche-architectes.com
Le cabinet 331 CORNICHE ARCHITECTES conserve l'entière propriété intellectuelle et artistique de ses plans, études, avant-projets, maquettes ainsi que l'exclusivité de ses droits de reproduction et de présentation. Toute reproduction ou utilisation des documents sans accord préalable est interdite.

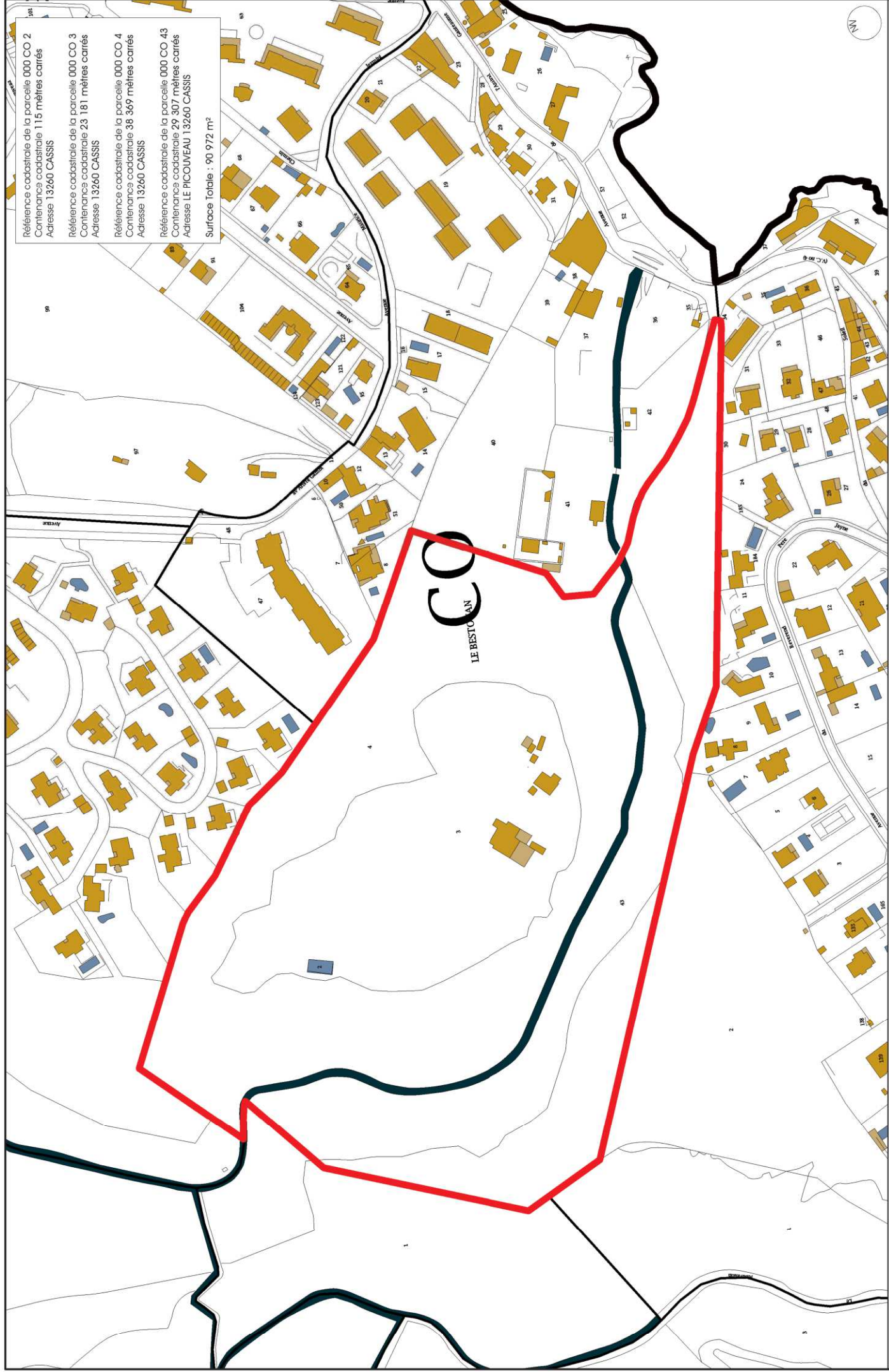
Maître d'Ouvrage : QUARTUS ENSEMBLIER URBAIN
113 Rue de la République - 13002 Marseille

Complexe Hôtelier "LE BESTOUAN"
Carières du Bestouan - 13260 Cassis

Plan de Situation

DE 01

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT
Echelle : 1 : 20000
N° : Affaire : 14002 / Date : 17/12/2020
Phase : AVP

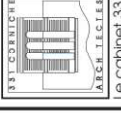


Référence cadastrale de la parcelle 000 CO 2
 Contenance cadastrale 115 mètres carrés
 Adresse 13260 CASSIS
 Référence cadastrale de la parcelle 000 CO 3
 Contenance cadastrale 23 181 mètres carrés
 Adresse 13260 CASSIS
 Référence cadastrale de la parcelle 000 CO 4
 Contenance cadastrale 38 369 mètres carrés
 Adresse 13260 CASSIS
 Référence cadastrale de la parcelle 000 CO 43
 Contenance cadastrale 29 307 mètres carrés
 Adresse LE PICOUVEAU 13260 CASSIS
 Surface Totale : 90 972 m²

Cadastre
 DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT
 Num. Affaire : 14002 / Date : 11/12/2020
 Phose : -AVP
 Echelle : 1 : 2000

Complexe Hôtelier "LE BESTOUJAN"
 Carrées du bestoujan - 13260 Cassis
 Maître d'Ouvrage : QUARTUS ENSEMBLIER URBAIN
 113 Rue de la République - 13002 Marseille

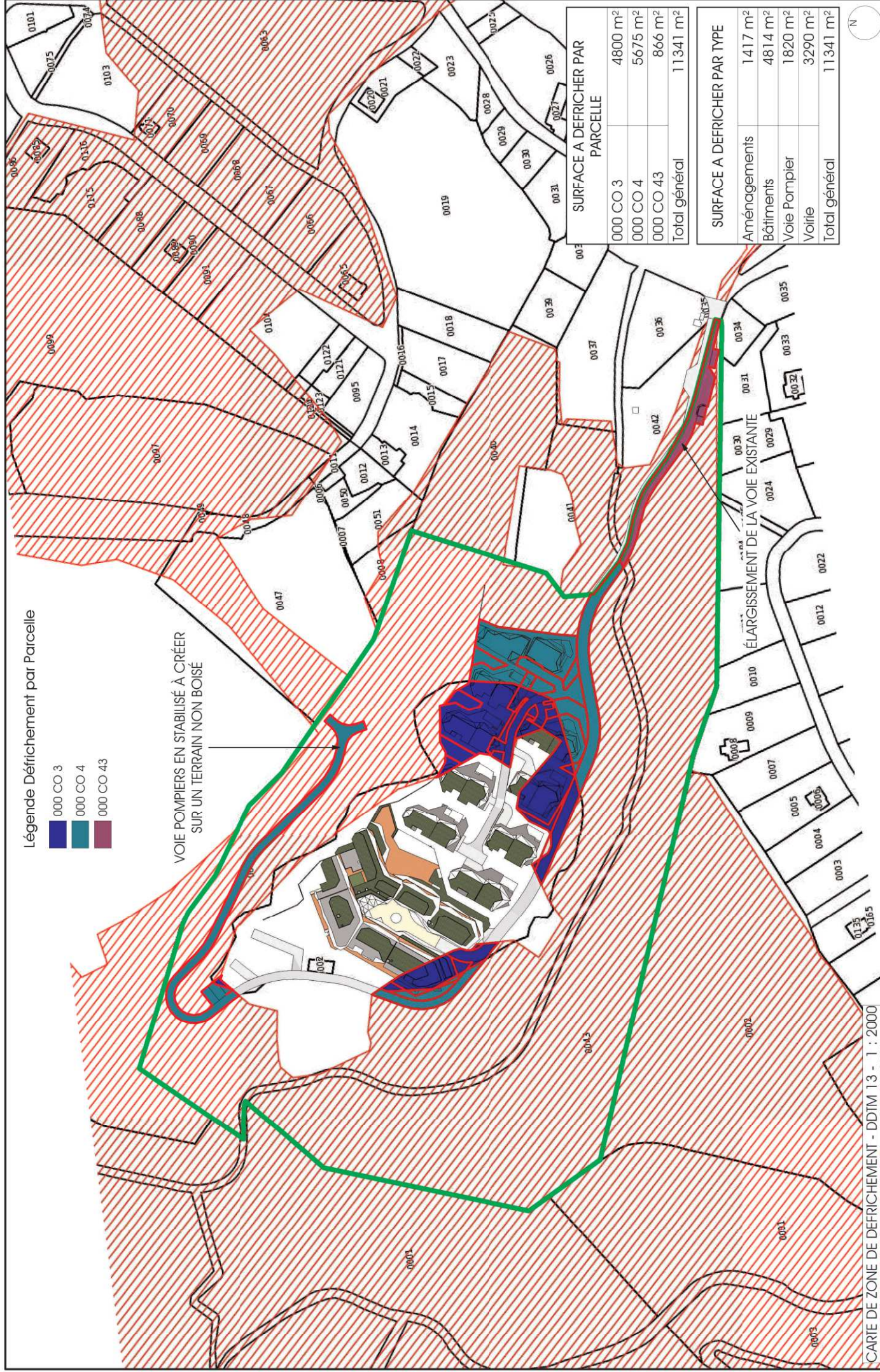
331 CORNICHE ARCHITECTES
 V. d'ORTOLI & P. PUVIEUX
 331 PROMENADE DE LA CORNICHE - 13007 MARSEILLE
 04 91 20 31 10 - www.331-corniche-architectes.com
 Le cabinet 331 CORNICHE ARCHITECTES conserve l'intégralité des droits de reproduction et de présentation de ses plans, études, avant-projets, maquettes ainsi que l'exclusivité de ses droits de reproduction et de présentation. Toute reproduction ou utilisation des documents sans accord préalable est interdite.



Légende Défrichage par Parcelle

- 000 CO 3
- 000 CO 4
- 000 CO 43

VOIE POMPIERS EN STABILISÉ À CRÉER
SUR UN TERRAIN NON BOISÉ



SURFACE A DEFRICHER PAR PARCELLE

000 CO 3	4800 m ²
000 CO 4	5675 m ²
000 CO 43	866 m ²
Total général	11341 m²

SURFACE A DEFRICHER PAR TYPE

Aménagements	1417 m ²
Bâtiments	4814 m ²
Voie Pompier	1820 m ²
Voirie	3290 m ²
Total général	11341 m²



CARTE DE ZONE DE DEFRICHEMENT - DDM 13 - 1 : 2000

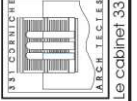
Zone a Défricher - Cadastre
DE 03

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT
Echelle : 1 : 2000
Num. Affaire : 14002 / Date : 11/12/2020
Phase : -AVP
Procédure : toute reproduction ou utilisation des documents sans accord préalable est interdite.

Complexe Hôtelier "LE BESTOUJAN"
Carrées du bestoujan - 13260 Cassis

Maître d'Ouvrage : QUARTUS ENSEMBLER URBAIN
113 Rue de la République - 13002 Marseille

331 CORNICHE ARCHITECTES
V. d'ORTOLI & P. PUVIEUX
331 PROMENADE DE LA CORNICHE - 13007 MARSEILLE
04 91 20 31 10 - www.331-corniche-architectes.com
Le cabinet 331 CORNICHE ARCHITECTES conserve l'intégralité et l'originalité de ses plans, études, avant-projets, maquettes ainsi que l'exclusivité de ses droits de reproduction et de présentation.





Légende Défrichement par Type

- Amenagements
- Bâtiments
- Voie Pompier
- Voie



Planche graphique PLUI - E21 - 1 : 2000

331 CORNICHE ARCHITECTES
V. d'ORTOLI & P. PUVIEUX
 331 PROMENADE DE LA CORNICHE - 13007 MARSEILLE
 04 91 20 31 10 - www.331-corniche-architectes.com
 Le cabinet 331 CORNICHE ARCHITECTES conserve l'intégralité des droits de reproduction et de présentation de ses plans, études, avant-projets, maquettes ainsi que l'exclusivité de ses droits de reproduction et de présentation.

Complexe Hôtelier "LE BESTOUJAN"
 Carrées du Bestoujan - 13260 Cassis

Maître d'Ouvrage : QUARTUS ENSEMBLER URBAIN
 113 Rue de la République - 13002 Marseille

Zone a Défricher - PLUI

DE 04

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT Echelle : 1 : 2000
 Num. Affaire : 14002 Date : 11/12/2020
 Phase : -AVP



Légende Défrichement par Type

- Aménagements
- Bâtiments
- Voie Pompier
- Voirie

Front de taille (falaise)

CARTE DE ZONE DE DEFRIQUEMENT - DDM 13 - 1 : 1000

331 CORNICHE ARCHITECTES
 V. d'ORTOLI & P. PUVIEUX
 331 PROMENADE DE LA CORNICHE - 13007 MARSEILLE
 04 91 20 31 10 - www.331-corniche-architectes.com
 Le cabinet 331 CORNICHE ARCHITECTES conserve l'entière propriété intellectuelle et artistique de ses plans, études, avant-projets, maquettes ainsi que l'exclusivité de ses droits de reproduction et de présentation et de toute reproduction ou utilisation des documents sans accord préalable est interdite.

Complexe Hôtelier "LE BESTOUJAN"
 Carrrières du Bestoujan - 13260 Cassis

Maître d'Ouvrage : QUARTUS ENSEMBLER URBAIN
 113 Rue de la République - 13002 Marseille

Zone a Défricher - Plan de masse

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT Echelle : 1 : 1000
 Num. Affaire : 14002 Date : 11/12/2020
 Phase : AVP

DE 05